

BIODIVERSITÉ : L'EUROPE SUR LA BONNE VOIE ?

ÉVALUATION DE BIRDLIFE SUR LES PROGRÈS DE L'UE
POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE
BIODIVERSITÉ 2020

RÉSUMÉ

OCTOBRE 2012

Le réseau BirdLife Europe vient de réaliser une première évaluation des progrès de l'Union européenne (UE) concernant sa Stratégie pour la Biodiversité 2020¹ dont le but est de renverser la perte de la biodiversité et des services écosystémiques européens d'ici la fin de la décennie. Un suivi nécessaire que BirdLife compte renouveler régulièrement.

A ce jour, la plupart des Etats membres de l'UE ont tenté d'affaiblir jusqu'à la plus modeste proposition de réforme environnementale proposée par la Commission européenne ; en particulier sur l'agriculture et la pêche. Les décideurs responsables doivent faire entendre leurs voix face aux lobbys récalcitrants et s'assurer que l'Europe ne perde pas de vue ses objectifs 2020, risquant ainsi de se mettre en porte à faux sur la scène internationale.

Deux ans après l'adoption de la Stratégie Biodiversité 2020, ce premier rapport vise à faire un premier bilan de la Politique menée par l'UE, et des progrès réalisés par les Etats membres dans la mise en œuvre de cette stratégie, à travers ses 6 objectifs : 1. Appliquer pleinement les Directives "Oiseaux" et "Habitats-Faune-Flore", 2. Préserver et améliorer les écosystèmes et leurs services, 3. Renforcer la contribution de l'agriculture et de la foresterie à la préservation et à l'utilisation durable de la biodiversité, 4. Garantir l'utilisation durable des ressources de la pêche, 5. Lutter contre les espèces exotiques envahissantes et 6. Contribuer à enrayer la perte de biodiversité au niveau mondial.

Chaque chapitre rappelle, selon les thèmes traités, les engagements pris par l'UE et l'ensemble des Etats membres lors de l'adoption du Plan stratégique mondial pour la Biodiversité, dans le cadre de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB)², également appelé les objectifs d'Aichi.

Ces chapitres sont également illustrés par des études de cas européennes pour démontrer concrètement les progrès réalisés. De plus, chaque Etat membre a été évalué individuellement afin de déceler les domaines pour lesquels il fait preuve d'initiatives ou au contraire pour lesquels il est à la traîne. Ce rapport se concentre plus spécifiquement sur l'évaluation des négociations en cours concernant le budget 2014-2020 de l'UE et son impact futur sur la biodiversité.

Les décisions prises par les Etats Membres de l'UE et le parlement européen dans les mois à venir vont être décisifs pour l'Europe, qui doit saisir sa chance d'honorer ses engagements internationaux concernant : la réforme des subventions nuisibles à l'environnement, la captation des financements pour la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable des ressources naturelles d'ici la fin de la décennie.

PRINCIPALES CONCLUSIONS DE L'ÉVALUATION DES 6 OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE :

<p>1 Conservation de la nature dans l'ue : progrès minés par d'importants problèmes financiers et de mise en œuvre</p>	<p>L'établissement du réseau Natura 2000 (pilier de la politique pour la nature et la biodiversité de l'UE) sur presque 20% de la surface terrestre de l'UE est un accomplissement majeur, et les mesures de conservation montrent des résultats. Cependant, les Etats membres sont à la traîne pour la gestion et le suivi des aires protégées et des espèces individuelles. Les financements européens dédiés à Natura 2000 ne sont pas suffisants, principalement par manque de volonté politique de la part des Etats membres.</p>
<p>2 Sauver et restaurer les écosystèmes à travers les paysages : un début prometteur mais un départ lent</p>	<p>La Commission européenne développe des initiatives prometteuses pour atteindre l'objectif de "pas de perte nette" (no net loss) et la création d'une Infrastructure verte. Mais en parallèle, l'UE n'a pas réussi à allouer les ressources financières nécessaires à cet objectif. De plus, la planification des infrastructures environnementales est loin d'être une réalité dans les Etats membres.</p>
<p>3a Agriculture : des propositions de réformes modestes bloquées par les Etats membres</p>	<p>L'agriculture intensive et la conversion des terres sont des facteurs significatifs de la perte de biodiversité européenne. Les habitats et les espèces des milieux agricoles sont dans un état alarmant et continue de se dégrader – et avec eux les sols, l'eau et le climat, soit les pré-requis pour la sécurité alimentaire et le bien-être humain. Et pourtant plus de 50 milliards d'euros du contribuable européen sont dépensés tous les ans en grande partie pour des subventions agricoles nuisibles – malgré des budgets publics en crise. L'actuelle réforme de la Politique agricole commune (PAC) est probablement la dernière chance de l'Europe de justifier les subventions agricoles en les réorientant vers la production de biens publics, y compris la conservation de la biodiversité.</p>
<p>3b Forêts : pas de progrès pour sauver ce patrimoine européen en danger</p>	<p>Les forêts européennes sont en difficultés, due à une pression croissante sur le bois comme source d'énergie. Ces pratiques forestières non durables ignorent que les forêts sont aussi des fournisseurs de climat stable, d'air pur, d'eau propre, de biodiversité, tout autant que des lieux de loisir pour les humains. L'UE n'a rien fait de significatif pour changer cette situation.</p>
<p>4 Pêcheries : une réforme progressiste bloquée par des états membres</p>	<p>Aux côtés de la PAC, la Politique commune de la pêche (PCP) est l'autre grand facteur d'effondrement de la biodiversité. 75% des stocks de poissons européens sont surpêchés et l'industrie de la pêche inflige des dommages collatéraux sur les écosystèmes marins, y compris les oiseaux marins et la faune maritime. Les propositions de réforme progressistes ont rencontré une résistance qui ignore que le futur de ce secteur dépend de la santé des océans.</p>
<p>5 Espèces exotiques envahissantes : une nouvelle législation en préparation</p>	<p>Les dommages causés par les espèces allogènes envahissantes (EEE) sont estimés, au sein de l'UE, à 12 milliards d'euros par an, un montant qui ne cesse de s'accroître. La Commission européenne devrait présenter des propositions d'ici la fin 2012.</p>
<p>6 Biodiversité mondiale : l'ue ne respecte pas ses engagements</p>	<p>L'UE contribue à la perte de biodiversité mondiale par le biais de ses politiques communes, des subventions nuisibles et par ses modèles de production et de consommations non durables. Malgré les premières avancées, notamment avec l'initiative phare pour une Europe efficace dans l'utilisation de ses ressources, les progrès de l'UE dans la réduction de son empreinte écologique sont loin d'être suffisants. A l'inverse, sa politique sur les biocarburants met en danger les écosystèmes de la planète. Les Etats membres de l'UE doivent réaffirmer leurs engagements et cofinancer des mesures pour la biodiversité dans les pays pauvres. Un échec de la réforme des subventions nuisibles à l'environnement pourrait miner la crédibilité internationale de l'UE, en tant que pionnière respectée dans le domaine de la protection de la biodiversité.</p>

